

# Communiqué de presse de Résistance républicaine : en capitulant devant l'islam, Guéant met la loi de 1905 en danger

écrit par Christine Tasin | 18 avril 2011



Suite aux propositions de Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, qui s'en prend délibérément à la loi de 1905, puisqu'il a affirmé : « La laïcité doit évoluer au même rythme que la société » *Résistance républicaine* dénonce une entreprise, sans équivoque, de destruction de la laïcité.

En effet, le principe de laïcité, lié à ceux d'une République une et indivisible, impose non seulement le respect des religions, mais aussi et surtout la séparation absolue du politique et du religieux qui ne peut relever que de la sphère privée. Il ne saurait donc y avoir qu'une laïcité,

un principe intangible qui ne peut évoluer, sauf à nier le principe même de laïcité et donc à bafouer la loi de 1905.

Le ministre de l'Intérieur, en mettant en place un « groupe de travail interministériel pour définir, ensemble de nouvelles inflexions » fait entrer les représentants des cultes dans l'organisation politique au lieu d'imposer les lois qui existent déjà. Ce groupe de travail interministériel laisse supposer que des accommodements tout à fait déraisonnables et donc illégaux vont être proposés par les politiques, sur demande des religieux, ce qui est une hérésie eu égard à la loi de 1905 et une trahison des Français qui n'ont pas donné mandat à Nicolas Sarkozy pour sa suppression en 2007.

Par ailleurs, en demandant l'élaboration d'un « code de la laïcité et de la liberté religieuse », Claude Guéant prétend faire connaître des lois qui, étant délibérément violées chaque jour dans notre pays, avec la complicité des pouvoirs publics qui les connaissent pourtant parfaitement le seront encore demain. Tous les ministres savent que les prières dans les rues existent et qu'elles sont illégales. Et pourtant le ministre de l'Intérieur n'a pas fait de déclaration solennelle pour dire qu'étant illégales elles sont interdites, immédiatement. Il est évident que le code qu'il veut faire ne changera rien. Tous les policiers savent que la

burka et le niqab sont interdits depuis le 11 avril, et pourtant de nombreuses enburkinées ne sont pas verbalisées tandis que Rachid Nekkaz, qui offre de payer les amendes à leur place, ce qui est tout à fait illégal, continue de le proposer ouvertement. Il est évident que le code proposé par Claude Guant ne changera rien. Et il est évident qu'armés du « code de la laïcité », les médecins hommes des hôpitaux ou les professeurs femmes seront respectés...

Quant à cette lumineuse idée de réunir à rythme régulier dans chaque département une « conférence de la liberté religieuse » qui, là encore, rassemblera, aux côtés des élus, « des prêtres, des imams, ou des rabbins, elle signe la mort de la loi de 1905, introduisant de fait la consultation des responsables religieux avant toutes décisions politiques.

*Résistance républicaine* dénonce avec virulence toutes les décisions prises par Claude Guéant et notamment sa coupable complaisance envers ceux qui prient illégalement dans les rues puisqu'il va jusqu'à applaudir à ce qui se fait à Nice, où, aux frais du contribuable, des bus sont affrétés chaque vendredi, pour conduire les musulmans dans des mosquées éloignées, alors qu'ils ont la possibilité, reconnue par le coran, de prier chez eux. Que dirait-on si les associations et autres clubs sportifs sans salle pour se réunir se retrouvaient devant les mairies afin d'obtenir des

bus les conduisant dans les locaux disponibles mais trop éloignés ? Nul doute qu'ils obtiendraient des autorisations des Préfectures ! Après tout, si l'on considère le prétendu manque de mosquées comme une entrave à la liberté des cultes, on peut considérer que le manque de salles municipales disponibles à des prix corrects est une entrave à la liberté d'association ! Bref, la solution imaginée et préconisée est du dernier grotesque et une insulte aux citoyens qui respectent la loi.

*Résistance républicaine* proposera dans les semaines à venir une action de défense citoyenne de la loi de 1905.

Christine Tasin

Présidente de *Résistance républicaine*